

des Etats - Généraux, les principaux points des instructions données au Comte de Caunitz, son Plénipotentiaire à Aix-la-Chapelle, & par lesquelles il est chargé de rejeter tout arrangement qui tendroit au démembrement des *Pays-Bas - Autrichiens*, en faisant connoître néanmoins que l'Impératrice ne s'éloignera point d'un accommodement raisonnable par rapport aux affaires d'*Italie*. On a communiqué également au Chevalier de Carvalho, Ministre de Portugal, depuis la réponse que nous avons dit le mois dernier lui avoir été faite, les mêmes points d'instructions remis au Comte de Caunitz, en lui représentant ce qu'on pouvoit penser de la médiation du Roi son Maître, ensuite des ouvertures que la Cour de France avoit déjà faites par le Ministère de celle de Portugal:

II. Tout a été préparé en *Bohème* par ordre de la Cour, pour y assembler le corps de quatre mille hommes de troupes Impériales qui se joindra avec celles de *Russie*, afin de marcher conjointement vers les frontieres du *Pays Bas*: & le Prince d'Avetsperg, Grand Ecuyer de la Cour, a fait aussi les dispositions nécessaires pour le voyage de Leurs Majestés Impériales à *Olmütz*, qui n'aura lieu, comme on le suppose, que dans les commencemens du présent mois de Mai, à cause de la marche retardée de ces troupes, pour les difficultés qu'elles ont rencontrées en *Lithuanie*. On a pourtant envoyé des ordres au Baron de Wittman, Ministre Impérial auprès du Cercle de *Franconie*, de seconder la réquisition qu'y a déjà faite le Ministre d'Angleterre, quant au passage des *Ruthens* par les Etats de ce Cercle.